

Chiny

N°14 • Juin 2023

BULLETIN COMMUNAL
D'INFORMATION



Cité des Comtes
Cité des Contes !



*Fête de la
musique*



*Festival du
Conte*

*Les grandes
MANIFESTATIONS
de l'été !*



*Mousse
en Faing*



*Commémoration
Jamoigne*



Administration communale de Chiny

Rue du Faing, 10
6810 Jamoigne
Tél. : +32 61 325 353
Fax : +32 61 325 365

www.chiny.be

Imprimé
2900 Exemplaires

Directeur de publication
Sébastien PIRLOT

Administration et rédaction
Ville de Chiny

Conception et impression
Lorgé Imprimeur

Sommaire

EDITORIAL

FINANCE

Compte 2022 : un boni de 1.350.000 Euros !
Modifications budgétaires n°1 : des aides et de nouvelles primes !

MOBILITÉ DOUCE

Partageons mieux la route !

URBANISME

Porcherie à ciel ouvert sur les hauteurs du grand Jamoigne :
la Commune gagne son recours au Conseil d'État : permis annulé !

ENVIRONNEMENT

La Ville de Chiny participe à l'opération « Villages propres »

PATRIMOINE

Petit voyage au sein de notre héritage...

SERVICE PUBLICQUE

Bien-vivre en société : petit rappel du règlement de police en vigueur
Nouvelles adaptations du règlement communal pour les camps « scouts »

ENSEIGNEMENT

Athénée Royal Izel
Écoles libres de Chiny
Les écoles comunales

ATL

La Coordination Accueil Temps Libre (ATL) de la Ville de Chiny
Plaines communales pour les tout petits

SPORT

Nouvelle Régie Communale Autonome de la Ville de Chiny
Reprise des activités sportives
Retour sur la saison de natation 2022-2023
Retour sur les stages de Détente 2023 et Printemps 2023
Les stages d'été 2023

ENFANCE

La crèche « Les P'tits Pinsons », c'est...

ACTION SOCIALE

Encore un joli succès pour notre seconde session 2023
de cours pour le permis théorique
Parce que la voiture a évolué, une petite remise à niveau s'impose !
« Logophonie... » et si on chantait...

VIE ASSOCIATIVE

22 avril 2023 : 50ème anniversaire du cercle horticole de Chiny-Florenville

CULTURE

15^{ème} Fête de la musique à Izel le 25 juin
Le Festival interculturel du conte de Chiny
Commémoration Jamoigne 1914 - 2023

JUMELAGE

Connaux - Chiny : plus de 35 ans déjà !
Un futur jumelage en 2024 avec la municipalité de Huisseau-sur-Cosson (Loire, France)

SPORT

Le 19 avril : Cyclisme : course « Arden challenge »

TOURISME

Le 28 mai : Concert de cors alpins !

CITOYENNETÉ

3 juin 2023 : goûter des seniors !
En route vers la Norvège, à vélo...et pour la bonne cause !
Le Château du Faing, un cadre enchanteur de plus en plus touristique
Sécurité : fermeture des passages à niveau à Izel et à Pin
NOUVEAU : Découvrez l'appli mobile de la Ville de Chiny !

AGENDA

Éditorial

L'année 2023 est déjà bien entamée. L'hiver est depuis longtemps derrière nous et la douceur printanière a touché à sa fin. Désormais, place à l'été ! Le soleil va reprendre ses quartiers et faire scintiller ses rayons sur notre Cité, ses forêts et ses rivières... et faire remonter notre moral avec des températures agréables nous permettant de réaliser de nombreux projets en extérieur !

Avec l'arrivée prochaine des vacances estivales, nous voulions vous proposer dans ce nouveau numéro de « Chiny, Cité des Contes, Cité des Comtes » quelque chose d'un tantinet léger et joyeux qui, sans faire oublier les nombreuses difficultés persistantes à l'échelle nationale et internationale, nous amènent sur un terrain complètement différent, celui des congés et d'un repos mérité.

Car, s'il est un moment que nous attendons toutes et tous avec impatience au long de l'année, c'est bien celui des vacances : finis les horaires serrés et les contraintes de toutes sortes ! Pendant quelques jours, quelques semaines pour les plus chanceux, nous mettons nos nombreux projets personnels à exécution et vivons pleinement chaque journée qui nous est donnée.

Les vacances ne sont pas seulement un simple divertissement, elles sont aussi l'occasion de renouer avec notre monde intérieur, que nous laissons souvent de côté lorsque nous sommes pris dans les aléas et les contraintes liés à notre vie professionnelle ! A cet égard, les vacances facilitent un certain retour sur soi-même, qui permet de mieux nous comprendre et de mieux nous assumer, tout en nous ouvrant davantage à l'autre. Prendre le temps de regarder, d'écouter, de lire, de rêver, de dormir, de voyager, de flâner, de partager des moments avec ses amis : toutes ces petites choses qui parfois nous paraissent une perte de temps peuvent s'avérer fructueuses et devenir de nouvelles valeurs

d'existence. Comme le disait le célèbre philosophe grec **SOCRATE** :

« Connais-toi toi-même » !

Pour en revenir au présent Bulletin communal, celui-ci, comme à chaque année à pareille époque, a pour objectif principal de vous informer quant aux nombreuses activités culturelles ou sportives à venir : la Fête de la musique à Izel, le Festival interculturel du Conte de Chiny, les stages futurs de la Maison des jeunes, des Créateliers ou du Centre sportif de Jamoigne (devenue désormais Régie Communale Autonome de la Ville de Chiny), etc. Sans oublier, afin de préparer au mieux la rentrée, la présentation des différents établissements scolaires établis (tous réseaux confondus, à savoir communal, libre et Fédération Wallonie-Bruxelles) sur le territoire communal.

Et puisque nous parlons d'enseignement, permettez-moi de vous informer d'une bonne nouvelle concernant les familles de notre Commune. En raison des excellents résultats budgétaires dégagés par son compte 2022, la Ville de Chiny a décidé de dégager, à partir de septembre 2023, des moyens conséquents pour aider les parents lors de la prochaine rentrée scolaire 2023-2024 : chaque famille recevra une prime de 25 euros par enfant en âge d'obligation scolaire (3^e maternelle, primaire, secondaire). De même, une aide de 50 euros sera octroyée à chaque étudiant inscrit dans le supérieur (qu'il s'agisse d'une Haute école ou d'une Université).

Après les 2 chèques commerces de 20 euros par ménage et la nouvelle prime de 750 euros destinée à l'acquisition, la construction ou la rénovation d'une maison, il s'agit donc d'une mesure supplémentaire pour aider nos habitants à traverser cette période difficile résultant de l'actuelle crise économique.

Il ne me reste plus, à présent, qu'à vous souhaiter d'excellentes vacances, en espérant un été ensoleillé !



Sébastien PIRLOT
Bourgmestre

Compte 2022 : un boni de 1.350.000 Euros !

Tout comme les comptes des années 2020 et 2021, celui de 2022 s'est révélé exceptionnel ! A l'origine, notre budget 2022 prévoyait un boni de 240.000 euros. Nous arrivons finalement à un résultat positif de 1.350.000 euros !

Comment s'explique une telle situation ?

Tout d'abord, nos ventes de bois ont retrouvé leur niveau d'avant la crise de 2019. D'où une hausse des recettes en provenance du secteur forestier (+ 1.350.000 euros). Des recettes supplémentaires sont également parvenues de certains niveaux de pouvoirs (Fonds des Communes : +380.000 euros, etc.) Au niveau dépenses, on notera essentiellement une augmentation des frais personnel : +390.000 euros. Il n'y a pas eu de recrutements, mais nous avons dû faire face à pas moins de 5 indexations ! Enfin, on notera une hausse des frais de chauffage (+57.000 euros). Suite à ces bonnes nouvelles, nous avons décidé (voir article ci-dessous) de transférer 800.000 euros en Fonds de réserve.



Modifications budgétaires n°1 : des aides et de nouvelles primes !

Les excellents résultats enregistrés à notre compte 2022 ont permis de présenter, au Conseil communal de mars, de toutes aussi excellentes modifications budgétaires, les premières de cette année 2023.

Grâce au boni du compte, près de 800.000 euros sont injectés dans notre Fonds de réserve extraordinaire, qui flirte désormais avec les 2 millions d'euros, tandis que notre Fonds de réserve ordinaire s'élève à plus de 700.000 euros. De quoi envisager l'avenir avec sérénité.

D'autant que les MB sont à l'équilibre malgré les hausses importantes des dépenses d'électricité (+ 136.000 euros). Toujours au niveau des dépenses, la mise en œuvre du projet « zone 30 » aux abords des écoles entraîne un coût de 50.000 euros, compensé en partie par un subside de 35.000 euros. Au niveau de la distribution d'eau, on notera une hausse de 35.000 euros, par rapport au budget initial prévu, pour l'entretien des pompes de Lamouline et du Château d'eau d'Izel.

Enfin, autre augmentation : l'article « fourniture de voiries » est en hausse de 60.000 euros. Cela s'explique par le fait que nous avons lancé un marché pour des travaux de maçonnerie (murs de différents cimetières, etc.) mais aucune entreprise n'a remis d'offres. Dès lors, nous avons décidé de le faire en interne, via notre Service communal des travaux.

Par ailleurs, vu nos bons résultats financiers, nous avons décidé de soutenir plusieurs ASBL établies sur notre territoire et confrontées à

une forte hausse de leurs dépenses en matière d'électricité et de chauffage :

- + 5.000 euros en faveur de l'Harmonie royale « La Caecilia » ;
- + 15.000 euros pour « Chiny, Cité des Contes » ;
- + 3.500 euros pour l'Entente Sportive Jamoigne - Chiny ;
- + 3.500 euros pour la Maison du tourisme de Gaume (dont notre Ville fait partie) ;
- + 10.000 euros pour la Bibliothèque communale de Jamoigne.

Autre initiative : en juillet, nous proposerons à notre population un concert gratuit et en plein air dans la Cour du Château (+2.000 euros).

Si le succès est au rendez-vous, nous envisageons d'en initier d'autres à l'été 2024.

Enfin, toujours au rayon des bonnes nouvelles, nous avons choisi, en plus des mesures prises en décembre 2022 (diminution des prix des stages sportifs et des plaines de jeux, chèques-commerces de 2x20 euros par ménage, création d'une prime de 750 euros pour l'achat, la construction ou la rénovation d'un logement), de **soutenir les familles lors de la prochaine rentrée scolaire 2023-2024. Ainsi, les parents recevront une somme de 25 euros PAR ENFANT en**

âge d'obligation scolaire (soit à partir de la 3^{ème} maternelle). Cela représente une somme de 25.000 euros à notre budget. **De même, chaque étudiant inscrit en Haute école ou à l'Université recevra une somme de 50 euros.** Soit un budget à notre charge de 12.500 euros. **Ces aides ont pour objectif d'aider nos citoyens à maintenir un tant soit peu leur pouvoir d'achat en ces temps de crise inflationniste couplée à une hausse des prix de l'énergie.** Les modalités d'octroi seront détaillées dans un toutes-boîtes et seront appliquées dès la rentrée scolaire 2023-2024.

Sébastien PIRLOT

Bourgmestre en charge du Budget et des Finances



Frédéric ROBERTY

Président du Conseil communal Adjoint au Budget et aux Finances



Mobilité douce



Partageons mieux la route !

Le cycliste ne doit pas (encore) disposer d'un permis de conduire pour circuler à vélo. Néanmoins, la pratique des deux roues n'est pas sans risque ! Les zones 30 aux abords des écoles, les ralentisseurs et autres chicanes sont particulièrement utiles pour les cyclistes et piétons.

Sur notre territoire, dans les rues où la largeur ne permet pas la création d'une piste cyclable, nous avons opté pour un marquage tel que vous pouvez le voir entre les villages de Jamoigne et Moyen, dans la rue du Haut-Rivage (Moyen) ainsi que dans la rue des Chasseurs Ardennais (Izel).

D'autres rues prendront le relais dans un futur tout proche.

Il faut savoir que ces marquages au sol (pictogrammes vélos en alternance avec des chevrons) n'ont aucune valeur contraignante : ils indiquent la meilleure position à adopter sur la chaussée pour le cycliste et attirent l'attention des autres usagers sur la présence éventuelle de ces usagers faibles.

Nous n'insisterons jamais assez sur la responsabilité engagée de tout usager de la route.

Le manque de prudence ou un style de conduite agressif peut causer des dommages matériels et corporels irréversibles.

Soyons vigilants, responsables et respectueux des règles du code de la route : **ENSEMBLE, PARTAGEONS MIEUX LA ROUTE !**

Vovo KAMBU
Echevine de la Mobilité



Alain MAITREJEAN
Echevin des travaux



Urbanisme



Porcherie à ciel ouvert sur les hauteurs du grand Jamoigne : la Commune gagne son recours au Conseil d'Etat : permis annulé !

Pour rappel, en 2019, la Ville de Chiny, suite à l'enquête publique initiale et au nombre important de plaintes enregistrées, avait refusé de délivrer un permis d'urbanisme concernant un projet de porcherie à ciel ouvert sur les hauteurs du grand Jamoigne. La Direction de l'Urbanisme à Arlon avait, elle aussi, émis un avis négatif. Un second projet avait ensuite été rentré par le demandeur quelques mois plus tard. Là encore, la Commune et la Direction de l'Urbanisme à Arlon avaient refusé ledit permis, octroyé malgré tout suite à un recours du demandeur auprès du Gouvernement wallon.

Nous avons dès lors, au niveau de la Commune, engagé un avocat spécialisé dans ce domaine et obtenu, au Conseil d'Etat, l'annulation dudit permis.

En 2022, une nouvelle demande de permis, quasi similaire, a été à nouveau introduite par le même demandeur. Et là encore, tant la Commune que la Direction de l'Urbanisme à Arlon avaient émis un avis négatif.

Suite à un nouveau recours du demandeur, le Gouvernement wallon avait, pour la 2ème fois, décidé d'octroyer le permis. La Ville de Chiny avait donc à nouveau engagé une action auprès du Conseil d'Etat, via la même société d'avocats spécialisés en matière urbanistique. La nouvelle est tombée courant mars : notre Commune a obtenu gain de cause, le permis étant purement et simplement annulé.

Une bonne nouvelle pour les riverains.

Sébastien PIRLOT

Bourgmestre



Lisiane MALHAGE

Echevine de l'Urbanisme





La Ville de Chiny participe à l'opération « Villages propres »

La traditionnelle opération « **Be WaPP** », villages propres, concernant le grand nettoyage de nos routes et rivières s'est déroulée, cette année encore, en mars dernier. Comme à l'accoutumée, elle a été un grand succès grâce aux équipes de bénévoles qui se sont impliqués volontairement.

Pour optimiser cette campagne, la Ville de Chiny s'est impliquée en diffusant un toutes-boîtes invitant les habitants à participer en groupe. Dans la foulée, elle a coordonné les différentes équipes sur le terrain et, enfin, le Service des travaux a procédé au ramassage des sacs récoltés durant tout le week-end.

Point positif : nous avons pu constater une hausse de participants, avec pas moins de 18 équipes qui ont parcouru les abords des rues des différents villages de notre Commune. Nous comptabilisons également une nette augmentation du nombre de sacs récoltés cette année : plus de 150 sacs contre 82 l'année précédente.

C'est donc une tendance qui nous indique que les incivilités, et c'est le point négatif, seraient en hausse ! Cela doit donc nous encourager à continuer la lutte contre les comportements inappropriés.

C'est grâce à cette implication citoyenne que les abords de nos routes et rivières sont et, soyons optimistes, resteront propres !

Grand merci à tous les bénévoles et, dès présent, rendez-vous est fixé à l'année prochaine !



Petit voyage au sein de notre héritage...

Notre patrimoine, c'est l'affaire de tous !



Si l'avenir est devant nous, le passé est en nous.

Chaque action, aussi petite et humble soit-elle, conduit à la pérennisation de notre héritage.

La richesse de notre patrimoine n'a d'égal que l'investissement que l'on veut bien lui accorder.

« Il suffit de... », « y a qu'à... », « faut qu'on... », émanant des donateurs de leçons ne font pas, de toute évidence, avancer les choses.

Personne ne peut s'enorgueillir de posséder le patrimoine.

Il appartient à chacun(e) d'entre nous. Il est là, devant nous, tapi au recoin d'une rue, d'une impasse, à l'orée de la forêt, enfoui, abandonné, restauré, réhabilité.

Afin de rendre visible et lisible une infime partie du patrimoine de nos villages et entités, des panneaux informatifs verront le jour aux quatre coins de notre belle et riche commune.

Comme il faut un début à tout, les quatre premiers panneaux que vous pourrez découvrir au gré de vos promenades, se situent à Chiny (place des Comtes), Jamoigne (mémorial de la Shoah), Les Bulles (la Croix Jacob), Moyen (Notre-Dame du Maquis).

Le support se veut simple, accessible, agréable à lire et facilement identifiable. Au centre du panneau, les 3 truites ajourées ainsi que le nom du village concerné seront récurrents afin d'uniformiser le support informatif.

Que ces modestes « traces » s'inscrivent dans une démarche citoyenne fière et reconnaissante de son passé.



Alain MAITREJEAN
Echevin
du Patrimoine

Peu de citoyens le savent, mais depuis la dernière réforme des polices, qui date de nombreuses années, le Bourgmestre n'est plus le Chef de la police communale. Celle-ci dépend désormais d'un Chef de corps. Pour la Zone de police de Gaume, ce dernier est M. Jean-Yves SCHUL.

C'est donc à lui ou au Poste de Police de Florenville (061 / 24 24 40, durant les heures de bureau, ou au 112, en cas d'urgence en-dehors des heures de bureau) qu'il convient désormais de s'adresser directement.

Petit rappel de quelques règles de bon voisinage et de respect de la vie en société :

1) Manifestations

Toute demande d'autorisation pour une manifestation sportive, culturelle, sociale ou festive doit être introduite, via la Commune au plus tard 60 jours avant la date de la manifestation. Tout éventuel accord sera soumis à la Zone de Police et de la Zone de secours (pompiers) ;

2) Atteintes aux personnes et à la propriété d'autrui

Sont punissables : dégradations volontaires faites à des immeubles, des voitures, des monuments funéraires ; graffitis ; vols ; tapages nocturnes (entre 22h et 5h) ; violences contre une personne et injures ;

3) Propreté et salubrité publiques

Le bon état de propreté des trottoirs, accotements et filets d'eau dépend des riverains concernés. Le camping sauvage et le bivouac sont strictement interdits sur l'espace public ;

4) Sécurité publique

L'heure de fermeture des manifestations publiques est fixée à au plus tard à 3h du matin ;

5) Précautions et obligations par temps de neige

Les trottoirs doivent être dégagés par le riverain concerné !

6) Sécurité publique

Les propriétaires de biens immobiliers doivent prendre toutes les mesures pour éviter que ceux-ci ne présentent tout danger (exemple : ruine menaçante). De même, tout abandon de véhicule est interdit. Tout propriétaire est tenu de tailler ses haies et plantations. En cas d'accident indu par cette absence de taille, ledit propriétaire sera considéré comme responsable ;

7) Tranquillité publique

Il est interdit d'utiliser des tondeuses à gazon, tronçonneuses ou autres engins bruyants (sauf exploitant agricole) les dimanches et les jours fériés. Les « robots-tondeuses », eux, sont interdits entre 20h et 8h (protection de la faune diurne). Les débits de boissons sont tenus de fermer de 1h à 7h du matin, sauf les

nuits du vendredi au samedi et du samedi au dimanche et les veilles de jours fériés (la fermeture est alors à 3h) ;

8) Animaux

Les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse dans l'espace public et muselés si dangereux ou agressifs. Les propriétaires sont tenus de ramasser les déjections desdits chiens ;

9) Camps de vacances

Il convient de se reporter au nouveau règlement concernant les scouts camps et figurant dans le présent Bulletin communal et sur notre site internet ;

Le présent article se veut un simple résumé des nombreuses interdictions en vigueur concernant l'espace public et des infractions, en cas de délit, punissables par la loi.

Pour télécharger le règlement général de police complet, nous vous invitons à vous rendre sur le site internet de la Zone de police de Gaume ou bien encore :

<https://www.police.be/5299/questions/reglement-general-de-police/quest-ce-que-le-reglement-general-de-police>

Vous y obtiendrez toutes les réponses à vos questions !

Nouvelles adaptations du règlement communal pour les camps « scouts »

Devant la recrudescence des incidents et des rapports de police adressés à la Commune, celle-ci avait modifié en 2022, son règlement communal concernant les camps « scouts » afin de le rendre plus répressif. Parmi les principales modifications, citons :

• Toute personne louant un terrain à l'un de ces camps doit bénéficier préalablement d'un agrément auprès de la Commune. Si tel n'est pas le cas, le camp sera interdit.

• De même, les camps « scouts » de passage ne sont pas autorisés à rester, même pour une nuit.

• Le camp ne peut être situé à moins de 250m des habitations, à moins de 100m d'un captage d'eau potable et aucun feu ne peut être allumé à moins de 100m d'un bois. Les véhicules de secours doivent pouvoir avoir accès au camp, qui sera en outre clairement indiqué. Le loueur devra fournir au camp le bois de chauffage : il est interdit d'aller en prendre dans la forêt. De même, il est proscrit d'effectuer des constructions sur les berges et dans le lit des rivières.

• Toute nuisance sonore est interdite entre 22 heures le soir et 7 heures du matin.

• Les jeux portant atteinte aux biens et/ou aménagements du voisinage ne sont pas autorisés.

• De même toute consommation d'alcool (y compris pompe à bière) et de substances illicites est strictement proscrite.

Les camps « scouts » ne respectant pas ce règlement seront à l'avenir interdits de séjour dans notre Commune. Quant aux loueurs, ils pourraient perdre purement et simplement leur agrément. Par ailleurs, depuis l'année dernière, des patrouilles communes Police - DNF sont organisées et les contrevenants verbalisés.

Afin d'éviter tout recours juridique contre ledit règlement, nous avons apporté, via notre Avocat, quelques nouvelles modifications concernant la gestion des déchets, la gestion des WC,

l'interdiction d'installation de personnes extérieures au camp, la nécessité de la présence permanente d'un responsable « adulte », l'obligation en cas de déplacement de nuit et sur la chaussée de porter des vareuses fluorescentes, l'interdiction des feux d'artifices, pétards ou autres fumigènes.

Le présent règlement est disponible sur le site internet de la Ville de Chiny : www.chiny.be.

En cas de souci avec un camp, n'hésitez pas à contacter directement la Police (en journée, le poste de Florenville, 061 24 24 40 ; en soirée, le traditionnel numéro d'urgence 112).

Sébastien PIRLOT

Bourgmestre en charge de la Sécurité publique



ATHÉNÉE ROYAL D'IZEL

UN PROJET, UNE AMBITION : LA QUALITE DE LA FORMATION

- Une pédagogie vivante et responsable (label « Sciences à l'école »)
- Une organisation rigoureuse propice au travail
- Des grilles de cours de 32 heures minimum
- Un encadrement renforcé avec une prise en charge constante des élèves (de leur arrivée dans l'établissement jusqu'à la dernière heure de cours)
- Des résultats probants (nos élèves se distinguent lors des Olympiades scientifiques)
- Un enseignement général en croissance continue
- Un restaurant scolaire labellisé à prix démocratique
- Des locaux pratiques et bien équipés (20 tableaux interactifs pour l'apprentissage des maths et des sciences, un équipement audionumérique pour les langues modernes...)
- Un cadre exceptionnel dominant la vallée de la Semois (parc de 3 hectares, hall sportif, piste d'athlétisme)
- La promotion d'une éthique citoyenne (présence d'ONG pluralistes comme Oxfam, la Fondation Damien ou Amnesty International)



Rue de l'Institut, 47
B-6810 IZEL

Courriel : direction@arizel.be

Tél : 061/31.24.55-56 (externat)

Fax : 061/31.24.84

Tél : 061/31.20.13 (internat)

Fax : 061/46.43.91

Renseignements et inscriptions
Jusqu'au 5 juillet :

du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

En juillet-août :

tous les samedis de 9 h à 12 h

À partir du 16 août :

du lundi au vendredi de 9 h à 16 h

le samedi de 9 h à 12 h

www.arizel.be

ETUDES SECONDAIRES

ENSEIGNEMENT GENERAL

- Option latin
- Option latin - sciences (maths 4 h ou 6 h)
- Option scientifique (4 grilles : maths 8 h, complément en physique, laboratoires)
- Option économique
- Option langues (anglais, néerlandais, allemand et espagnol)
- Option langues - latin

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

• Filière sociale

- Technique sociale (3^e)
- Agent d'éducation (4^e-5^e-6^e)

• Filière scientifique

- Technique sciences (3^e)
- Environnement (4^e-5^e-6^e)

• Filière artistique

- Technique artistique (3^e)
- Arts plastiques (4^e-5^e-6^e)
- Infographie (4^e-5^e-6^e)

• Filière électromécanique

- Technique électromécanique (3^e)
- Electricien-Automaticien (4^e-5^e-6^e)

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- Horticulture (avec aménagement parcs et jardins)
- Services sociaux et puériculture
- Menuiserie et ébénisterie

ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL

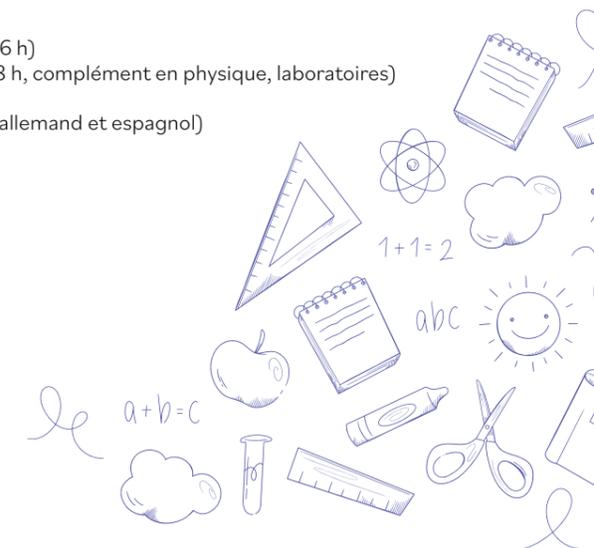
Avec ses deux implantations (Izel et Pin pour les petits de maternelle), l'équipe de l'école fondamentale annexée à l'Athénée Royal d'Izel met tout en place pour garantir l'avenir des élèves qui lui sont confiés dans un cadre calme, loin des axes principaux et garantissant la sécurité des élèves.

L'école fondamentale de la Fédération Wallonie-Bruxelles se veut ouverte sur l'extérieur. Elle garantit un enseignement neutre et démocratique. Une seule classe par année d'étude en primaire tout en gardant des groupes à dimension humaine. Au-delà des moments de classe, les élèves participent activement à diverses activités telles que des animations sportives, des activités théâtrales, des moments à la bibliothèque, des découvertes diverses...

Internat mixte

Pour une visite, une question, un renseignement :

Laurence GILLET - Directrice
061/31 23 90 ou 0495/24 04 63
laurence.gillet@arizel.be



ÉCOLES LIBRES DE CHINY

Deux écoles où l'élève est au centre des apprentissages



NOUVEAUTÉS



TV interactives

à Pin qui arriveront en cours d'année



2h d'anglais par semaine

dès P3-P4



Co-enseignement

présent au maximum dans les classes

MAIS AUSSI...



TV interactives

dans toutes les classes primaires à Jamoigne



Classe flexible en P1-P2

dans les 2 écoles



1h de piscine par semaine

toute l'année dès la maternelle



Spectacle de Saint Nicolas et fête d'école

tous les ans



Jeunesses musicales

tous les ans



Voyage scolaire ou excursion

tous les ans à Jamoigne et à Pin

BIBLIOTHÈQUE

coopération avec la bibliothèque de Jamoigne



Lectures régulières

dans toutes les classes



Tricot avec les personnes âgées



Un projet thématique annuel

en primaire



et surtout
des enseignants dynamiques et motivés

Pour toutes informations et inscription

Contacter la Directrice des écoles libres de Chiny (Jamoigne et Pin) : **Zanier Sonia**
Rue du couvent, 14, 6810 Jamoigne - 0470/26.29.45 - direction@eflchiny.be



ÉCOLE COMMUNALE DE LA VILLE DE CHINY
Chiny
SUXY - TERMES - VALANSART

Les Ecoles Communales

« Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines »
Victor Hugo



3 écoles proches des enfants et des familles.

NOS PRIORITÉS.

- * Susciter l'envie et le goût d'apprendre.
- * Donner du sens aux apprentissages.
- * Favoriser la coopération plutôt que la compétition.
- * Aider l'enfant à grandir intellectuellement et socialement dans un climat de confiance et de développement de l'estime de soi.
- * Différents pôles pédagogiques afin de trouver celui qui correspond le mieux aux besoins de l'enfant.
- * Pédagogies actives et participatives.
- * Une ouverture vers l'extérieur dans une démarche citoyenne.

NOS ATOUTS.

- * Des écoles en **projets toute l'année..**
- * **Des enseignantes formées aux nouvelles pédagogies** (école du dehors, classes flexibles, etc.)
- * **Des cours d'anglais dès la 3ème maternelle.**
- * Cours de **natation dès la maternelle.**
- * Du sport au complexe sportif de Jamoigne
- * Un **environnement rural**, plaine de jeux et **espaces verts** accessibles
- * Ecoles équipées de **cyber-classes**
- * Une véritable **ouverture sur la culture** dans la Cité des Contes, des activités théâtrales et autres en partenariat avec le Centre culturelle et la bibliothèque.
- * **Une qualité des services extrascolaires** : accueils adaptés en fonction des besoins et encadrés par des accueillantes formées. De 7h à 18h30 (selon les implantations).
- * A midi : repas chauds, soupe, dagobert, tartines.

Contact, renseignements et inscriptions
Myriam BASTIN, Directrice
9 rue de la Cateleine 6810 Valansart
0471/40.52.65

Suxy

« Les Primevères »
061/31..55.49



Termes

« Les Cœurs de Marie »
061/32.98.87

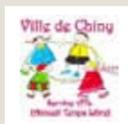


Valansart.

« Les Tournesols »
061/32.98.88



ATL



La Coordination Accueil Temps Libre (ATL) de la Ville de Chiny

Sport

Nouvelle Régie Communale Autonome de la Ville de Chiny en place depuis le 1^{er} janvier 2023

Plaines communales pour les tous petits (de 2.5 ans à 4 ans) :

La deuxième semaine du congé de printemps (8 au 12 mai), mais aussi les deux dernières semaines de juillet et les deux premières semaines d'août (17 juillet au 11 août).

Ce projet de plaines a été construit en se calquant sur le rythme et les valeurs de la crèche « Les P'tits Pinsons », la Directrice ayant participé à sa mise en place en amont. Le groupe reste également de taille modeste et est limité à 10 enfants. Le système de références sera appliqué comme à la crèche afin d'apporter un repère humain aux enfants, en plus d'autres repères afin d'assurer leur sentiment de sécurité et celui des parents.

L'encadrement est assuré par 2 accueillantes extrascolaires expérimentées (1 le matin et 1 l'après-midi), 1 jobeuse étudiante (scolarisée dans le secteur de l'enfance, agent d'éducation ou puéricultrice, recrutée à la suite d'un entretien d'embauche poussé autour des compétences attendues auquel la Directrice de la crèche « Les P'tits Pinsons » a participé), ainsi que par une stagiaire suivant une formation d'auxiliaire de l'enfance.

Il reste des places pour juillet et août. Voir le programme sur :

<https://www.chiny.be/enfance/accueil-temps-libre/plaines-de-printemps-et-d-ete>

Contact : accueiltempslibre@chiny.be

La soirée de l'accueil du 26 mai à la Maison de village de Les Bulles :

Vous étiez nombreux à y participer !

Au programme, balades contées pour les petits et les grands, animations pour les deux groupes d'âge proposées par la Maison des Jeunes, une cabine vidéo, un arbre à souhait...

Cette soirée a été possible grâce à nos différents partenaires : les Créateliers, la Maison des Jeunes, le Centre Culturel du Beau Canton, Chiny Cité des Contes, la Ville de Chiny. D'ores et déjà, rendez-vous l'année prochaine !

Annick BRADFER

Echevine en charge de l'ATL
e-mail : annick.bradfer@chiny.be

Claire PIRON

Coordinatrice
e-mail : accueiltempslibre@chiny.be



Directeur de la RCA
BAUDLET Cédric



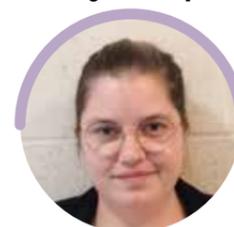
Moniteur/ Maître-nageur
RIGAUX Arnaud



Personnel d'entretien
RAGAVALOO Meenachee



Service Finances
MAITREJEAN Apolline



Moniteur/ Maître-nageur
LEYDER Clotilde



Personnel d'entretien
SOMMA Régine



Employé Administratif
Moniteur/ Maître-nageur
OSTERHOOF Guillaume



Moniteur/ Maître-nageur
PHILIPPO TERENCE



Personnel d'entretien
JOSSAERT Ingrid



Moniteur/ Maître-nageur
BRADFER Maël



Agent technique
FERON Christophe



Suivez les actualités de l'Accueil Temps Libre sur la page **AccueilTempsLibreChiny**
Likez et partagez au maximum 😊

Reprise des activités sportives en septembre 2023 à la nouvelle Régie Communale Autonome de la Ville de Chiny



Comme chaque année, depuis la réouverture du Centre sportif en juillet 2011, nous proposons différentes actions pour la rentrée sportive de la saison 2023-2024 :

› Cours natation / aquagym :

› Cours de natation pour les enfants à partir de 3 ans accomplis

Cours de 45 minutes, 1 fois/semaine pendant les périodes scolaires (cours possibles du lundi au vendredi après-journée, le mercredi après-midi ou encore le samedi matin).

Tarif : 168€ pour 28 séances.

› Cours de natation pour les adolescents

Cours d'une heure, 1 fois/semaine pendant les périodes scolaires (cours possibles les lundis de 18h45 à 19h45 ou les mercredis de 17h30 à 18h30).

Tarif : 196€ pour 28 séances.

› Cours de natation pour les adultes

Cours d'une heure, 1 fois/semaine pendant les périodes scolaires (cours possibles les lundis de 19h45 à 20h45 ou les mardis de 20h30 à 21h30 suivant le niveau.).

Tarif : 196€ pour 28 séances.

› Cours d'aquagym pour les adultes

Cours d'une heure, 1 fois/semaine pendant les périodes scolaires (cours possibles les lundis 15h30, mardis 19h30, mercredis 18h30 et 19h30, jeudis 16h00 ou encore 19h15).

Tarif : 196€ pour 28 séances.

Inscription possible soit en se rendant directement aux bureaux du Centre sportif ouverts du lundi au vendredi de 8h à 16h30, soit par téléphone au 061/22.81.60 durant les heures d'ouverture.

› Location salles

Soit pour les clubs sportifs locaux ou hors Commune, soit pour les particuliers, du lundi au dimanche de 8h à 22h.

› **Hall omnisports** pour des sports ballons, sports raquettes, ...

› **Salle multidisciplinaire** pour les arts martiaux, la danse, la gymnastique, ...

› **Salle de psychomotricité**

› **Salle de réunion**

Comment ? Sur simple demande par téléphone au 061/22.81.60 ou via notre adresse mail : centre.sportif.jamoigne@chiny.be.

Prix de la location : Prix à l'heure sur simple demande.

› Stages sportifs pour enfants de 3 à 15 ans :

informations supplémentaires en page 16

Prochains stages sportifs :

› Congé d'Automne :

du lundi 23 octobre au vendredi 27 octobre 2023.

› Congé de Détente :

du lundi 26 février au vendredi 1^{er} mars 2024 et du lundi 4 mars au vendredi 8 mars 2024.

› Congé de Printemps :

du lundi 29 avril au vendredi 3 mai 2024 et du lundi 6 mai au vendredi 10 mai 2024.

› Vacances d'été :

du lundi 8 juillet au vendredi 23 août 2024.

› Ouverture de la piscine au public :

Durant la période scolaire, la piscine reste ouverte uniquement aux horaires suivants (vu l'organisation des cours pour les écoles et le club de natation !)

› Lundi 12h00 à 13h00

› Mardi 12h00 à 13h00

› Mercredi 11h00 à 12h00

› Jeudi 12h00 à 13h00

› Vendredi 12h00 à 13h00.

Durant les vacances scolaires :

› Du lundi au vendredi de 14h00 à 17h00 lors des Congés d'Automne, Détente et Printemps.

› Du lundi au vendredi de 14h00 à 17h30 lors des vacances d'été.

Pour votre information,
la piscine sera fermée
du lundi 28 août 2023
au dimanche 10 septembre
2023 afin d'effectuer
l'entretien annuel.



Retour sur la saison de natation 2022-2023

La saison de natation se terminant, nous pouvons nous féliciter du travail accompli durant les 28 semaines de cours.

Dès la reprise au 12 septembre 2022, nous avons accueilli, au sein de notre club de natation, **438 enfants, 28 inscriptions chez les adolescents, 25 adultes pour nos cours de natation et 123 inscriptions pour nos cours d'aquagym ; soit un total de 614 participants sur notre saison sportive.**

Une belle saison qui s'est terminée avec le passage des brevets de natation à la piscine de l'ISMA à Arlon les samedis 22 et 29 avril derniers (obligation à partir du brevet « 100 mètres » de réaliser les épreuves dans une piscine de 25m de long et de deux mètres de profondeur).

Que de réussites lors de ces épreuves du 100 mètres (petit chinois, 100 mètres nage libre, 25 mètres en pyjama) ou sur les longues distances malgré le stress et le changement d'infrastructures pour nos jeunes nageurs !

Record pour cette année avec une distance parcourue de 7500 mètres en nage brasse durant une période de 3 heures. Félicitation à Aaron ALTHENOVEN qui détient le record pour cette édition 2022-2023 !

Retour sur les stages de Détente 2023 et Printemps 2023

Suite au nouveau rythme scolaire mis en place depuis la rentrée scolaire 2022-2023, l'organisation de nos stages a dû être retravaillé durant les périodes de vacances.

Deux éléments majeurs ont impacté notre organisation :

- › Le nombre de demandes d'inscriptions a nettement augmenté lors des stages de Détente et Printemps 2023.
- › Le fait de ne pas avoir les étudiants de plus de 18 ans (vu que leurs vacances scolaires ne tombent pas aux mêmes moments !) pour gérer l'encadrement des enfants fut un défi supplémentaire !

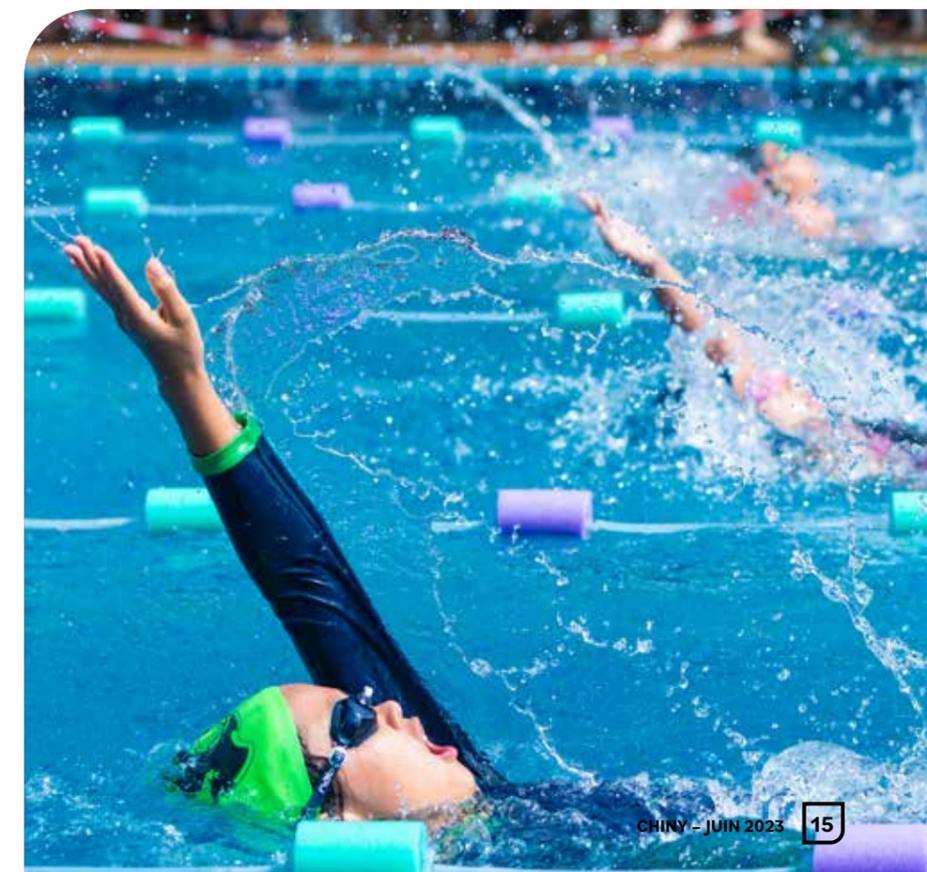
Nous nous sommes donc adaptés en dédoublant certains stages afin de répondre favorablement à la demande des parents. Au niveau de l'encadrement, les jeunes étudiants ont été minutieusement choisis suivant leurs compétences et briefés avant leur semaine de travail.

De ce fait, notre Centre Sportif a pu accueillir 143 enfants lors des deux semaines des congés de Détente et 155 enfants lors des deux semaines des vacances de Printemps.

Malgré le temps maussade lors de ces deux périodes, les enfants ont pu profiter de l'ensemble des installations sportives de notre site via de nombreuses activités variées et adaptées à l'âge des participants.

Un très beau challenge que nous avons pu relever grâce à l'ensemble du personnel du Centre et du personnel étudiant.

A cet été pour de nouvelles aventures...



Les stages « Eté 2023 » du Centre Sportif de Jamoigne



Semaine	Age	Thème	Référence	Prix
Du lundi 10 juillet au vendredi 14 juillet	3-4 ans		CS-1833	45€ - 85€
	5-7 ans		CS-1834	85€
	7-10 ans		CS-1835	85€
	10-15 ans		CS-1836	85€
Du lundi 17 juillet au jeudi 20 juillet	3-4 ans		CS-1838	36€ - 68€
	5-6 ans		CS-1839	68€
	6-9 ans		CS-1840	68€
	Férié vendredi 21 juillet	6-9 ans	CS-1841	68€
Du lundi 24 juillet au vendredi 28 juillet	3-4 ans		CS-1843	45€ - 85€
	5-6 ans		CS-1844	85€
	6-8 ans		CS-1845	85€
	7-10 ans		CS-1846	85€
Du lundi 31 juillet au vendredi 5 août	9-15 ans		CS-1842	68€
	3-4 ans		CS-1843	45€ - 85€
	5-6 ans		CS-1849	85€
	6-8 ans		CS-1850	85€
Du lundi 7 août au vendredi 11 août	8-12 ans		CS-1851	95€
	9-14 ans		CS-1852	85€
	3-4 ans		CS-1853	45€
	5-7 ans		CS-1854	85€
Du lundi 14 août au vendredi 18 août	6-9 ans		CS-1855	85€
	7-10 ans		CS-1856	85€
	9-15 ans		CS-1857	85€
	Férié mardi 15 août	3-4 ans		CS-1858
Du lundi 21 août au vendredi 25 août	5-7 ans		CS-1859	68€
	6-9 ans		CS-1860	68€
	7-12 ans		CS-1861	76€
	9-15 ans		CS-1862	68€
Du lundi 28 août au vendredi 1 septembre	3-4 ans		CS-1863	45€ - 85€
	5-6 ans		CS-1864	85€
	7-10 ans		CS-1865	85€
	10-15 ans		CS-1866	85€
Du lundi 4 septembre au vendredi 8 septembre	7-10 ans		CS-1867	85€
	10-15 ans		CS-1867	85€

Renseignements pratiques

L'inscription doit se faire via le formulaire d'inscription en ligne disponible sur le site internet de la Commune de Chiny : www.chiny.be

L'inscription au stage est effective dès le paiement de celui-ci suivant la date limite sur facture. Passé ce délai, l'inscription ne sera plus prise en compte.

Prix : le prix du stage comprend les activités en salle, à l'extérieur et en piscine, l'assurance, la photo de groupe.

Réduction familiale :

*Pour le 2^{ème} enfant d'une même famille : - 10€00

*Pour le 3^{ème} enfant d'une même famille : - 15€00

*Et ce, pour la même semaine de stage

Assurance : l'assurance est incluse dans le prix du stage. Seuls les dégâts occasionnés aux lunettes ne sont pas couverts.

Désistement : Seule l'absence pour raison médicale justifiée par un certificat (courant la semaine complète) donnera lieu à un remboursement avec un dégrèvement de 15€ pour les frais administratifs.

Horaires des activités :

De 9h00 à 12h00 (sur demande pour les 3-4 ans), de 9h00 à 16h00 pour tous les autres stages.

Garderie : gratuite assurée de 8h à 9h et 16h à 17h30.

Repas et collations : les enfants se munissent de leur pique-nique pour le temps de midi et de leurs collations pour les breaks de 10h30 et 14h30.

La crèche « Les P'tits Pinsons », c'est...

Une crèche communale agréée et subventionnée par l'ONE :

Située à côté de l'Eglise de Pin, la crèche « Les P'tits Pinsons » est organisée par la Ville de Chiny et subventionnée par l'ONE.

Elle peut accueillir quotidiennement **24 enfants de 0 à 3 ans** et est ouverte du **lundi au vendredi de 7h à 18h30**.

Elle met un point d'honneur à respecter toutes les normes d'encadrement et de qualité exigées par l'ONE et applique le barème de ce dernier pour déterminer la participation financière des parents.

Un lieu de vie aménagé pour la sécurité et l'épanouissement de l'enfant :

La crèche compte **2 sections**, une à l'étage, pour les enfants de 0 à 18 mois (« Les P'tits Pinsons ») et une au rez-de-chaussée, pour ceux de 18 mois à 3 ans (« Les Pingouins »).

Chaque section est aménagée pour **favoriser le bien-être, les soins, le repos, les repas, la sécurité, l'amusement, le développement et la découverte des enfants**.

Elle dispose également d'un **jardin** dans lequel les enfants peuvent évoluer, observer, s'amuser, découvrir mais aussi prendre leurs repas lorsque le temps le permet.

Un lieu de découvertes et de rencontres :

A travers leur quotidien et les activités qu'ils vivent à la crèche, les enfants **découvrent leurs émotions, leur corps, leur motricité et le monde qui les entoure**.

Ils vont également à la rencontre des autres (enfants et adultes). Ils découvrent la vie en collectivité, avec ses joies et ses petits déboires : **un réel apprentissage de la vie !**

Une équipe passionnée par son métier : l'accueil des enfants et de leur famille :

Depuis un an et demi, notre équipe a connu quelques changements. En effet, **Virginie CHARTON** (Directrice) et **Jessica DELLER** (Cordon bleu), toutes deux de la 1^{ère} heure, sont parties vers de nouveaux horizons. Nous les remercions pour leur investissement durant toutes ces années et leur souhaitons le meilleur dans leurs nouvelles aventures.

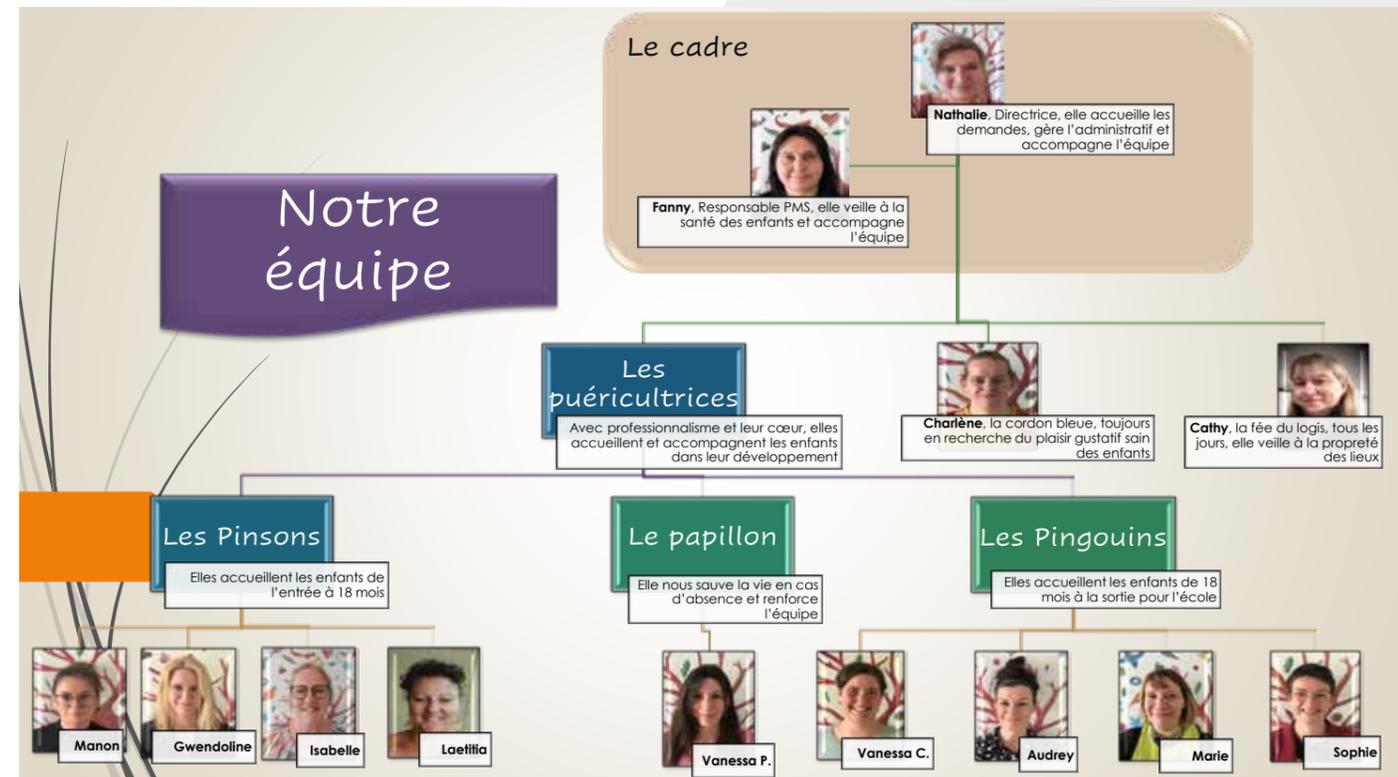
Après quelques années d'absences pour d'heureuses raisons familiales, **Fanny SCHLOREMBERG**, la responsable PMS, est revenue depuis mars 2022. **Nathalie MORETTE**, qui avait été engagée en octobre 2019 pour la remplacer, s'est vue offrir l'opportunité de reprendre la direction à partir du 1^{er} janvier 2022.

Des valeurs qui tiennent à cœur de l'équipe :

Tout le travail réalisé est conduit par des valeurs fortes de bienveillance, d'empathie, d'accueil, de communication, d'écoute et de respect (de l'autre, de soi, du rythme, du développement, de la différence, de la vie privée, ...).



La Crèche « Les P'tits Pinsons »
Directrice : Nathalie MORETTE
Rue Albert 1er, 21
6810 Pin
061/31.40.38
0470/55.69.50
lesptitpinsons@chiny.be





Parce que la voiture a évolué, une petite remise à niveau s'impose !



Encore un joli succès pour notre seconde session 2023 de cours pour le permis théorique

Il reste une formation prévue les mardi 24 et vendredi 27 octobre de 9h à 16h (Congé d'Automne).

N'hésitez pas à contacter notre Cheffe de projet pour inscription :

Stéphanie RASKIN au 061325359 ou stephanie.raskin@chiny.be

(conditions : habiter la commune et ne pas avoir passé son permis théorique, les cours étant donnés par une formatrice indépendante).



L'équipe du PCS vous propose un petit rafraîchissement de mémoire destiné aux seniors. Nous vous proposons deux modules de remise à niveau au permis :

- le premier portera sur une **remise à niveau des connaissances au permis théorique**, le **mercredi 13 septembre 2023 de 13h30 à 16h**
- le second sur la **conduite défensive avec simulateur**, le **mercredi 20 septembre 2023 de 13h30 à 16h**.

Ces modules seront donnés par un professionnel de la Cellule Éducation et Prévention de la Police. Chaque formation comprend deux heures de cours, ainsi qu'un goûter convivial à la pause pour le prix démocratique de 10 euros. Il est à noter que ces sessions de remise à niveau n'influenceront nullement sur votre permis de conduire.

Si vous êtes intéressé par l'une de ces formations, voire les deux, veuillez contacter Madame Stéphanie RASKIN au 061/325359 ou au numéro de contact du PCS : 0476/260542. Vous pouvez également vous inscrire par mail à l'adresse suivante : stephanie.raskin@chiny.be (nombre de places limitées, inscriptions avant le 15 août).

Avec le soutien/la collaboration de la Ville de Chiny et de la Wallonie

«Logophonia...» et si on chantait...



«Logophonia» est un atelier-chant auquel participent des adultes atteints de maladies neurologiques, comme la maladie de Parkinson. Cet atelier est animé par deux logopèdes : Corinne LECERF et Isabelle BECHOUX.

L'objectif principal de cet atelier est de permettre aux participants de prendre du plaisir à partager, grâce à la musique et au chant, des moments de bien-être et de convivialité.

Le chant permet le soin : respiration, détente, souplesse musculaire, ouverture... La musique est un merveilleux outil pour faire circuler des énergies positives. Chanter ensemble crée des relations. Le chant induit la parole, laisse émerger des souvenirs, parfois lointains, amène la joie, parfois la nostalgie, permet l'expression d'émotions. Chanter pour mieux communiquer.

De nombreuses études démontrent l'intérêt de l'apport de la musique et du chant dans le vaste domaine des soins physiologiques et psychologiques.

C'est une vingtaine de participants qui se donnent rendez-vous **un vendredi par mois, de 14h à 16 H à la Maison des Artistes de Jamoigne**. Au programme : **chansons françaises, anciennes et plus récentes, à la demande des participants**.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :
Isabelle BECHOUX au 0499/149430
Corinne LECERF au 0472/976161
En partenariat avec la Ville de Chiny



22 avril 2023 : 50^{ème} anniversaire du cercle horticole de Chiny-Florenville

Le saviez-vous ? On dit que jardiner aide à garder la forme et le moral. Et si cela allait plus loin que nous ne le pensons ? Il y a 10 ans, **Christopher LOWRY**, un spécialiste en neurosciences, a découvert qu'une bactérie présente dans la terre permettait de développer une meilleure résistance au stress. Des effets constatés qu'expérimentent au quotidien les jardiniers qui, en mettant la main à la terre, inhalent et ingèrent cette bactérie. Ce n'est là qu'un exemple parmi des dizaines d'études, enquêtes et témoignages rendant compte des pouvoirs thérapeutiques du jardinage.

Si l'idée qu'il est possible de cultiver l'âme ou le moi comme un jardin remonte à l'Antiquité, les découvertes récentes ont montré que nos expériences, nos idées, nos émotions modèlent nos neurones. Et que ceux-ci, à leur tour, influencent notre manière de penser. En agissant positivement sur notre environnement, jardiner change la donne : quand nous cultivons la terre, nous cultivons notre attention au monde. Jardiner joue aussi sur la colère et la frustration. Défricher permet de canaliser notre agressivité en la mettant au service de nos instincts réparateurs pour embellir un coin de terre. Ce qui contribue à restaurer l'estime de soi.

C'est donc à la Maison de village de Les Bulles que **Gérard ALEXANDRE**, Président du Cercle horticole, a accueilli les membres de cette ASBL féru(e) d'espaces verts, de parterres et de façades fleuries : « *Cela fait, pour certains d'entre nous, près de 40 années de bénévolat actif ! Ayons d'ailleurs une pensée pour nos disparus. Vous avez pu vous remémorer nos diverses réalisations grâce aux documents ici présentés. Vous pouvez aussi découvrir une vidéo sur l'exposition Florizel 1987 réalisée par le regretté Bernard DROPSY. Nous avons, par nos activités et nos réalisations, favorisé le développement tant*

amateur que professionnel de l'horticulture et de l'environnement dans notre région. Je remercie les membres de notre Comité pour l'organisation et les magnifiques décorations réalisées à l'occasion de ce cinquantième anniversaire ».



Et notre Bourgmestre, **Sébastien PIRLOT**, de conclure, en présence de la 1^{ère} Echevine **Annick BRADFER**, la petite partie protocolaire précédent le banquet : « *C'est pour moi un grand plaisir et un grand honneur que de prendre la parole à l'occasion de cet anniversaire royal ! 50 ans d'existence, c'est en effet la date à laquelle une association en faisant la demande peut prendre le titre de royal ! Et des ASBL ayant autant d'années de présence, il y en a peu dans notre Commune !*

Au fil des décennies, le Cercle horticole de Chiny-Florenville a multiplié les activités : des conférences sur des thématiques les plus variées, comme la conservation des légumes et des fruits, les abeilles, les plantes sauvages comestibles, des visites de serres, des excursions tant en Belgique (par exemple les Floralies gantoises) qu'à l'étranger. Toutes ses activités ont eu lieu grâce au dynamisme des membres du Cercle. Cela mérite d'être souligné ! Avec son concours de façades fleuries, le Cercle horticole a aussi contribué à l'embellissement de nos villages.

*Cette année, la Ville de Chiny a d'ailleurs décidé d'augmenter son budget « fleurissement » de 25.000 euros afin, via une entreprise privée, de renforcer le nombre de parterres publics et de prairies fleuries. La plupart des villages seront concernés. Par cette action, nous entendons améliorer un peu plus encore le cadre de vie de nos concitoyens. Je terminerai ce petit discours par une citation de circonstance, qui nous vient de **J-Donat DUFOUR**, un romancier canadien : « Cinquante ans, âge où vivent bien des rêves, âge qui est encore, sinon la fleur de l'âge, l'âge des fleurs ».*





15^{ème} Fête de la musique à Izel le 25 juin

15 ans déjà que la Ville de Chiny, en collaboration avec ses partenaires associatifs, œuvre pour que cet événement unique dans la région et en province de Luxembourg soit désormais une manifestation incontournable.

Comme chaque année, grâce à notre excellente programmation, nous restons le 5^{ème} pôle reconnu en Fédération Wallonie-Bruxelles.

1ère édition par plusieurs ASBL : Losange, Expanzik, le Centre Culturel du Beau Canton, le Syndicat d'initiative d'Izel, Radio Sud et l'Harmonie Royale Caecilia.

Cette année encore, 3 scènes, l'une intérieure et deux autres extérieures, accueilleront de nombreux groupes. Toutes les générations y trouveront leur compte. Vous découvrirez, dans un folder d'informations, les noms et les différents styles musicaux à l'affiche de cette Fête de la musique 2023.

Cette manifestation est le fruit de l'inlassable travail réalisé depuis la

Grâce à votre présence, cette manifestation sera, une fois encore, conviviale, familiale, festive et toujours gratuite.

**FÊTE DE LA MUSIQUE
IZEL 25 JUIN**

**SAULE. DORIA D. DAN SAN. ADA ODA. UTO.
THE UTOPIANS. MADAM. GEWALT. EOSINE.
NEON RUST. IFF. LEA BASTIEN. GANJO SOLO.
CANTOS. ATELIERS COMBO MJ.
HARMONIE ROYALE CAECILIA IZEL.**

**RENDEZ-VOUS CE DIMANCHE 25 JUIN DÈS 12 H.
NOUS VOUS ATTENDONS NOMBREUX !**



Christelle POIRET
Attachée culturelle



Annick BRADFER
Echevine de la Culture

Le Festival interculturel du conte de Chiny : un événement incontournable pour découvrir l'art du conte raconté par des femmes

Le Festival interculturel du conte de Chiny est l'un des événements les plus anciens et les plus importants de la Francophonie pour les amateurs d'histoires, de contes et les curieux de tous âges. Depuis sa création en 1990, il accueille chaque année des conteurs et conteuses du monde entier pour partager leurs histoires et leur culture. Et cette année, le festival célèbre déjà sa 34^{ème} édition !

Un festival familial à vivre

Durant 3 jours, vous allez pouvoir vivre au rythme des histoires dans un village entièrement fermé à la circulation, où à tout moment différents spectacles et animations viendront à vous pour vous surprendre et vous emmener ailleurs durant quelques instants. Il y aura du conte en salle, en rue, dans les vergers, de l'art de rue, des animations pour petits et grands, un marché de l'artisanat sans oublier quelques foodtrucks.

Samedi soir et dimanche soir, nous offrons 6 concerts gratuits allant de la musique folk, au swing et à un dj set féminin !

Les femmes à l'honneur

Pour cette 34^{ème} édition, les femmes seront à l'honneur avec une programmation en salle exclusivement féminine. Et oui, dans le conte, 70 à 80% des artistes sont des femmes. En plus de notre engagement habituel, nous avons souhaité aller plus loin cette année en leur confiant exclusivement nos salles. Cela ne signifie pas qu'il n'y aura que du conte féministe ! Bien évidemment, il y aura des histoires drôles comme « *Evidance* » de **Nefissa BENOUNICHE**, un autre sur l'âge venant avec **Italia GAETA** et **Christine ANDRIEN**, mais aussi plus engagé comme la révolte du petit vigneron d'**Hélène BARDOT**. N'oublions pas l'incroyable spectacle de **Marie THYS** si fort, drôle et émouvant tout en passant par « *Frida* » de **Christine HORMAN** et **Vi INDIGAIA** qui nous emmèneront dans l'univers de **Frida KHALO**.

Comme à notre habitude, nous n'oublions pas les enfants et les familles avec une programmation adaptée à chaque âge.

À l'extérieur ?

Une palette d'activités vous sera proposée. Il y aura du conte avec les stagiaires de « *Parole Active* », les élèves de l'atelier conte de **Christian SCHAUBROECK** mais aussi avec d'autres collectifs comme la « *Potée de Conte à la Liégeoise* ».

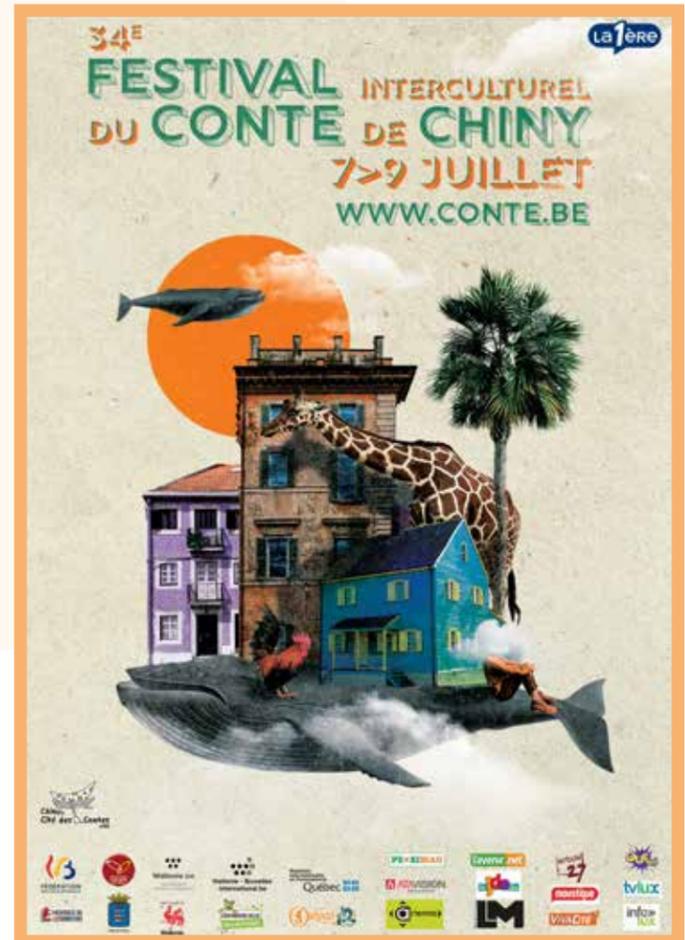
Il y aura des balades contées avec **Pascal GUERAN** sans oublier la traditionnelle découverte historique de Chiny dans les balades historico-contées. Vous aurez aussi le plaisir d'assister à du théâtre de rue avec différentes compagnies comme les « *Bonimenteurs* » ou « *Rubi's Cube* » qui seront là pour vous faire rire à différents moments de la journée.

Pour flâner, il y aura le marché du livre et de l'artisanat dans lequel vous aurez l'occasion de rencontrer les Bibliothèques de Chiny et Florenville, qui vous accueilleront pour un jeu de piste dans le village.

Pour finir, nous pouvons citer les descentes en barque de l'aube, les concerts, la diffusion de courts métrages, une expo, des jeux en bois, de l'acrobranche, etc.

Nous avons besoin de vous !

Comme chaque année, nous sommes à la recherche de nouveaux bénévoles pour nous aider dans l'organisation de ce festival. Vous avez une chambre disponible pour accueillir un artiste ? Vous avez un peu de temps en juillet pour nous aider à la préparation ? Vous souhaitez rejoindre l'équipe de 200 bénévoles qui nous aide durant le Festival ? **Contactez-nous à chiny@conte.be ou par téléphone au 061/ 32 07 56.**



Benjamin ROISEUX
Coordinateur
« Chiny, Cité des Contes »



Annick BRADFER
Echevine de la Culture

Commémoration Jamoigne 1914 – 2023

« Et la Semois était rouge de sang... »

Après plus de 2 années de recherches, de préparations, de répétitions, le Château du Faing est prêt à revivre cette période si douloureuse qu'il a vécu durant le mois d'août 1914. Un long devoir de mémoire, un passionnant travail de mémoire.

Déjà alors propriété des sœurs de Besançon, le Château fut le témoin direct de nombreux événements graves dans sa Cour, dans le village de Jamoigne, dans toute notre Commune et villages alentours.

Commémorer, c'est se souvenir de faits terribles comme les incendies de dizaines de maisons, les pillages, les vols...

Commémorer, c'est aussi se rappeler... pour ne pas oublier.

Commémorer, c'est faire renaître des figures qui ont marqué ces pénibles moments : les abbés **TILLIERE** pris en otage et torturés, les sœurs de Besançon, fidèles et précieuses infirmières, le docteur **SIRONVAL**, le responsable de l'ambulance ouverte au Château, le lieutenant de **CREPY**, assassiné à Les Bulles... et les trop nombreuses victimes innocentes qui ont été massacrées par un ennemi beaucoup trop cruel.

Commémorer, c'est aussi ne pas oublier... pour ne pas recommencer. Car, se dit-on naturellement, ces faits très graves ne sont plus de notre temps.

Et pourtant, à moins de 3h de chez nous, c'est le même scénario qui a été écrit, la même histoire qui plonge des gens comme nous dans la détresse.

Au programme de juin, juillet et août :

Durant ces 3 mois, plusieurs manifestations vont se succéder sur le site du Château :

- **En juin** : le samedi 17 juin à 10h (bus à Jamoigne à 9h30) : marche de 19km de Rossignol à Jamoigne (renseignements et inscriptions obligatoires : 0498/20.48.77 ou 0496/38.42.70).
- **En juillet** : le vendredi 14 juillet à 20h, conférence à la bibliothèque : « La Grande guerre des soignants » par le S.I. « Vierre et Semois » de Jamoigne.
- **En août** : le vendredi 4 août à 20h, conférence à la bibliothèque : « Blessé... et soigné dans les hôpitaux du front en 14-18 » par Martine JONES.

La semaine de commémorations :

Du mardi 22 au dimanche 27 août 2023, chaque jour à partir de 18h (sauf le jeudi) :

- **À la Bibliothèque communale** : expositions et sélections d'ouvrages sur 14-18. Le dimanche 27 août à 15h., rencontre avec plusieurs auteurs ayant écrit ou dessiné sur la première guerre mondiale
- **Au Château du Faing et bâtiments annexes** : expositions de photos, documents et matériel militaire 14-18 et visites guidées spéciales axées sur la Grande Guerre.

Le spectacle son et lumière :

Chaque soir, à la nuit noire, près de 150 acteurs « de chez nous » évolueront dans la magnifique Cour du Château du Faing. Un spectacle en 8 tableaux retracera, le plus fidèlement possible, les faits importants qui se sont déroulés durant ce fameux mois d'août 1914. **Pierre MAÏTREJEAN**, le concepteur du spectacle ne cache pas ses mots...ni ses sentiments : « Il y aura des moments très durs, de grandes émotions. Mais, cette histoire, c'est la nôtre. Ce spectacle, c'est aussi le nôtre. C'est donc juste un cri que nous lançons, quand la douleur est insupportable, juste une plainte quand le malheur est trop grand, juste une protestation quand on vit trop de souffrance ».

Comment s'informer ?

Via le site du Syndicat d'Initiative « Vierre et Semois » : www.sijamoigne.be

Comment réserver ses places au spectacle du soir ?

Mardi 22, mercredi 23, vendredi 25, samedi 26 et dimanche 27 août.

A vous de choisir :

- On peut directement retirer ses places au Château du Faing chaque samedi matin de 9h30 à 11h30 ;
- On peut aussi téléphoner au 0032 (0) 460 96 48 49 ;
- On peut enfin visiter sur le site www.sijamoigne.be et suivre les instructions.

Prix des places :

adultes : 20€

(- de 12 ans : 12€)

Guichet : 20h30

Spectacle : 21h45

CHATEAU DU FAING - JAMOIGNE

SON ET LUMIÈRE
EXPOS
CONFÉRENCES
VISITES



DU 22 AOÛT
AU 27 AOÛT
2023

«... ET LA SEMOIS ÉTAIT ROUGE DE SANG...»

WWW.SIJAMOIGNE.BE



Connaux - Chiny : plus de 35 ans déjà !

En 1987, quelques habitants de Chiny découvraient dans le cadre de leurs vacances, le charmant village de Connaux, situé au pied du pont du Gard.

Plus de 35 ans plus tard, les liens d'amitié tissés entre les 2 municipalités sont toujours aussi vivants. En témoigne la venue, en mai dernier, d'une délégation française d'une quinzaine de membres afin de célébrer dignement ce jumelage à la longévité exceptionnelle.

Le samedi 27 mai, en début de soirée, nos amis ont ainsi été accueillis par une charmante aubade, jouée par « l'Harmonie Royale La Caecilia ». Notre Bourgmestre,

Sébastien PIRLOT, notre 1ère Echevine chargée des Jumelages, **Annick BRADFER**, et le Président du Comité Chiny-Connaux, **Philippe OLIVIER**, n'ont pas manqué de remercier chaleureusement les Connaulais et Connaulaises qui avaient effectué ce déplacement.

Après de nombreux moments passés en toute quiétude dans les familles belges, instants placés sous le symbole de retrouvailles chaleureuses, les 2 délégations se sont à

nouveau réunies le lundi midi, dans le cadre du repas officiel, qui s'est déroulé à Chiny. Et le mardi matin, le cœur chargé d'émotions, tout ce petit monde s'est quitté sur le parking du Centre sportif de Jamoigne...



Un futur jumelage en 2024 avec la municipalité de Huisseau-sur-Cosson (Loire, France)



Chambord

Nous vous en parlions dans des précédents Bulletins communaux : la Ville de Chiny avait été contactée, en 2022, par la municipalité de Huisseau-sur-Cosson (voisine de Chambord), située dans la Loire (France). Après 2 rencontres informelles l'année dernière (en mai à Huisseau-sur-Cosson et en septembre à Chiny), nous avons répondu positivement en 2023 à l'invitation de la Mairie d'accueillir une délégation de notre Commune. C'est donc près de 50 citoyen(ne)s qui se sont rendu(e)s en car, du vendredi 12 au dimanche 14 mai, dans cette charmante municipalité française.

Aux côtés de notre Bourgmestre **Sébastien PIRLOT** et des Echevins **Alain MAITREJEAN** et **Lisiane MALHAGE**, ils ont ainsi pu découvrir les charmes de cette entité de 2.800 habitants. Nos amis français n'ont pas hésité à nous proposer un programme plus que chargé : après l'arrivée et l'accueil, le vendredi, à la Mairie, vers 17h, la répartition dans les familles d'accueil, la soirée s'est terminée -très tard !- par un repas officiel des 2 délégations au sein de la Salle des Fêtes de Huisseau.

Le samedi était tout aussi dense : après la visite du Château de Chambord (de 10h à 13h30),

nous avons participé à une visite d'une cave coopérative avec dégustation de vins de la Loire (de 14h à 15h30) avant d'enchaîner (de 15h30 à 17h) avec la découverte des installations de la biscuiterie de Chambord. S'en est suivie (de 18h à 22h) une marche gourmande de 9 ou 12 km avec plusieurs arrêts pour savourer des produits du terroir, un spectacle et un feu d'artifice (fin vers minuit).

Le dimanche matin, après la traditionnelle cérémonie de départ, la délégation belge s'en est allée vers 10h.

Nul doute que ce séjour restera gravé dans la mémoire des participant(e)s, tant nos amis français ont été chaleureux et agréables.

En 2024, la Ville de Chiny accueillera donc à son tour une importante délégation de Huisseau-sur-Cosson et, à cette occasion, signera officiellement la Charte de Jumelage nous unissant à celle-ci.



Sport

Le 19 avril : Cyclisme : course « Arden challenge »



Après 5 années d'absence, la Commune de Chiny a accueilli le mercredi 19 avril 2023 la 1ère étape de l'Arden Challenge, une course cycliste réservée à la catégorie « Espoirs-Elites ».

Plus de 160 coureurs, issus de nombreuses nationalités, se sont ainsi affrontés pour la victoire d'étape sur près de 150 km (4 tours de 37,4 km). Le départ a été donné à 13h, à Chiny, à hauteur du lieu-dit « Le Pâquis » (non loin de la Maison de village, à proximité du carrefour entre les rues du Millénaire et de Corbuha). Les coureurs engagés ont ainsi successivement traversé les villages de Chiny, Izel, La Hailleule, Les Bulles, Rossignol, Les Fossés et Suxy. La ligne d'arrivée, située au même endroit que la ligne de départ, a été franchie dès 16h30, soit une moyenne de près de 45 km/heure !



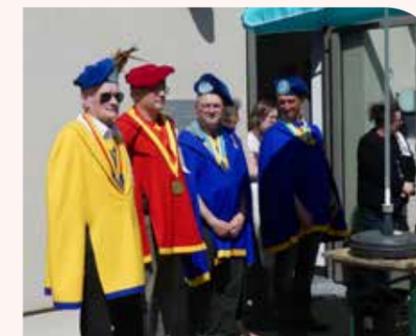
Tourisme

Le 28 mai : Concert de cors alpins !

Le week-end des samedi 27 et dimanche 28 mai, à l'occasion du 10ème anniversaire des « Colralpins Gaumais », un rassemblement international de sonneurs de cors des Alpes était organisé dans la vallée de Rabais à Virton. Mais aussi au Château du Faing à Jamoigne !



Cette prestation a rassemblé pas moins de 150 sonneurs venus de tous horizons et tous pays (notamment Suisse, Italie, Allemagne, Luxembourg, France) pour faire vivre un spectacle unique en son genre ! L'événement a été marqué par des prestations de petits groupes de sonneurs dans différents villages de Gaume.



A l'initiative de l'Echevine du Tourisme, **Vovo KAMBU-NOEL**, en collaboration avec le Syndicat d'Initiative de Jamoigne, le Château du Faing a eu le privilège d'accueillir un groupe de 6 sonneurs le dimanche 28 mai. Après une visite guidée des lieux afin de leur faire découvrir notre site patrimonial, les 6 musiciens ont donné un concert de



30 minutes dans la Cour du Château, et ce, devant plus de 200 personnes ! L'occasion de découvrir ces instruments mystérieux qui célèbrent la poésie et la nature à travers des résonances mélodieuses.

Après l'occasion, de nombreux spectateurs ont partagé l'apéro, et ce, grâce à la Confrérie Saint-Arnoul (Pays de Chiny).





En route vers la Norvège, à vélo... et pour la bonne cause !

Ce samedi 3 juin, Sophie THOMAS et André SEISDEDOS DOMINGUEZ, 2 habitants de Suxy, sont partis du Château du Faing pour rallier Nordkapp, en Norvège, le point le plus septentrional d'Europe.

Un voyage à vélo de 4.000 km à effectuer en 40 jours. Avec pour objectif de récolter 40.000 euros en faveur de « Médecins Sans Frontières ». Vous pouvez les soutenir pour cette bonne cause en faisant un don en ligne. Les fonds ainsi collectés serviront en effet à soutenir le travail humanitaire médical de MSF dans plus de 70 pays à travers le monde.

L'objectif de nos 2 concitoyens étant de faire connaître le travail de MSF, n'hésitez pas à les soutenir !

On leur souhaite évidemment bonne chance !



Et voici l'adresse du lien internet :

<https://events.msf-azg.be/projects/the-road-to-nordkapp-a-fundraising-biking-trip>

Instagram:
theroadtonordkapp

3 juin 2023 : goûter des seniors !

Le samedi 3 juin dernier s'est déroulé le traditionnel goûter annuel des Seniors habitant dans notre Commune. Pour cette 30ème (déjà !) édition, nous avons enregistré la présence massive d'une centaine de représentants de ce qu'on appelle « l'âge d'or » de notre population. Nous pouvons dès lors envisager sereinement la poursuite de cette manifestation. La cérémonie, organisée par l'Administration communale et qui s'est déroulée au Centre culturel d'Izel, nous a permis de les remercier pour ce qu'ils nous apportent : sagesse, expérience, richesse des souvenirs, témoignages du passé et sauvegarde de notre patrimoine. Ce qui tranche

avec le « jeunisme » ambiant.

Après le verre de l'amitié, chaque convive a pu déguster pâté gaumais, tartes et délices salés. Toutes et tous ont ensuite eu l'opportunité de se dépenser en foulant la piste de danse !

A n'en pas douter, un merveilleux après-midi qui a permis à nos Seniors de passer un moment festif et convivial.

Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle rencontre !



Le Château du Faing, un cadre enchanteur de plus en plus touristique

Entre multitude d'hirondelles et nouvelle prairie fleurie, le Château du Faing attire de plus en plus de visiteurs : le record de visites guidées du Château a ainsi été battu !

Par ailleurs, à partir de l'été 2024, le Collège a décidé de lancer les « Estivales du Château du Faing » : chaque semaine, le week-end, à raison d'un soir ou d'un midi, des concerts gratuits, des spectacles son et lumière à destination des grands ou des petits, entièrement gratuits, seront proposés à notre population mais aussi aux nombreux touristes extérieurs. Nous reviendrons évidemment prochainement sur ce nouveau projet !



Avis à la population

Sécurité : fermeture des passages à niveau à Izel et à Pin

La société INFRABEL, à la demande de la SNCB, va effectuer des travaux sur le tronçon entre le passage à niveau situé à Izel (route de Florenville, près de la « Ferme des Roses ») et celui situé à Pin (rue Albert 1er).

Attention : durant 2 week-ends, les 2 passages à niveau seront fermés en même temps (soit du 30 juin au 3 juillet et du 21 au 24 juillet) !

La Commune n'a évidemment rien à voir dans cette décision mais, pour vous prévenir des désagréments évidents causés par cette situation, nous avons préféré vous informer des itinéraires de déviation.

Les week-ends concernés sont les suivants :

Déviation via la Rue de l'Institut :

Du vendredi 23 au lundi 26 juin

Déviation via l'Avenue Germain Gilson

du vendredi 30 juin au lundi 3 juillet

du samedi 8 juillet au lundi 10 juillet

du samedi 22 juillet au lundi 24 juillet

Plus d'informations et cartes :

<https://www.chiny.be/vie-pratique/blog-informations>



Nouveau

Découvrez l'appli mobile de la Ville de Chiny !

Gérée par notre Service « Communication » (Mme Christelle POIRET) et réalisée par une entreprise extérieure, l'appli mobile de la Ville de Chiny est désormais pleinement opérationnelle !



Celle-ci est téléchargeable via App Store ou Google Play, avec le nom Ville de Chiny. Si notre site internet (www.chiny.be) contient des infos essentiellement administratives, l'appli mobile, elle, diffuse directement (via des notifications) toute l'actualité de notre Commune directement sur votre téléphone portable : e-guichet 24h/24 (l'occasion de télécharger gratuitement une composition de ménage, etc. sans devoir vous rendre au Service Etat-civil/Population), des événements, ou encore comment

signaler à l'Administration communale un problème, etc.

Bref, c'est l'info en temps réel !

Autre avantage : l'appli mobile vous permet également de réserver désormais en ligne l'un des 3 barbecues (Bois de Buneau, Pont de Fer - La Rochette, Valansart) mis gratuitement à disposition de la population.

L'appli mobile de la Ville de Chiny, à utiliser sans modération !



Agenda

SI CHINY

Visite guidée du Quartier du Fort et d'une partie du village

Le dimanche 16/07 et le mardi 25/07 et le dimanche 06/08 et mardi 15/08 à 9h30

Partez durant 2 heures avec Marc, guide passionné, à la découverte de la stupéfiante histoire de Chiny

P.A.F. : 4€/pers

Réservation souhaitée :

+32 61 31 54 04

ou chiny-si@skynet.be

Balades guidées

Judi 13-20 et 27 juillet et Judi 3-10 et 17 août

le S.I. Chiny propose des balades guidées à la découverte de la région et de ses richesses. Parcours entre 5 et 10 km.

Accessibles aux enfants dès 8 ans.

P.A.F.: 5€/pers.

Réservation souhaitée :

+32 61 31 54 04

ou chiny-si@skynet.be



Randonnée conviviale guidée avec grand BBQ en forêt

Judi 24 août

S.I. Chiny : +32 61 31 54 04

Foire d'automne

Dimanche 24 septembre

Foire d'automne avec artisans, producteurs, concours de soupe, balades, etc...

Infos : S.I. Chiny : +32 61 31 54 04

SI IZEL

Promenade plantes sauvages comestibles

guidée par Bernadette DELIT.

Dimanche 16 juillet

Rdv au Lavoir d'Izel, rue des Chasseurs Ardennais, 8 à Izel à 14h.

Départ en covoiturage.

PAF : 6€ à payer avant le 11 juillet.

Votre virement valide votre inscription.

Balade hippo-pédestre à partir des Epioux

Dimanche 3 septembre

Des précisions seront données plus tard.

SUXY

15^{ème} Championnat de Belgique de Pétanque à Boules Carrées

Dimanche 2 juillet, Suxy

Finale prévue vers 18h30



Depuis 2007, le Championnat de Belgique de Pétanque à Boules Carrées est organisé à Suxy. Les inscriptions sont ouvertes depuis fin mail et affichent d'ores et déjà complet!

Le Championnat de Belgique, qui se joue en doublette, commence chaque année à 8h30 du matin le 1^{er} dimanche de juillet par une phase de poule où s'applique exactement les mêmes règles que la pétanque à boules rondes, à la différence que les boules sont carrées avec des côtés de 9 cm et faites de bois (pin ou hêtre) et que les terrains sont en tarmac et font 8 m sur 3,5 m. Seules les 112 équipes dûment inscrites peuvent participer avec les boules fournies par le PCBC Suxy. Chaque poule réunit 7 équipes et chaque équipe est donc certaine de jouer au minimum 6 matches. Ensuite, les 2 premiers de chaque poule passent au stade des 16^{ème} de finale avec élimination directe jusqu'à la finale qui se joue généralement vers 18h30.

SI JAMOIGNE
Vierre & Semois

Mousse en Faing

SI JAMOIGNE - Vierre et Semois
2 juillet 2023
de 11h à 19h

Découverte de brasseries artisanales et régionales dans le cadre du Château du Faing à JAMOIGNE

- Entrée 4€
- Jurons de dégustation 2€
- Marché de produits du terroir et de producteurs locaux
- Concert du groupe "OPUS AR BIG BAND" dès 11h30
- Animations pour enfants

Informations : 061/32.02.72
ou info@sijamoigne.be